

# Evolution de la Pauvreté et Développement Durable en Tunisie

*Par*

**Riadh BECHIR** <sup>1</sup>  
**Mongi SGHAIER** <sup>2</sup>  
**Saïd Miloud DHIFALLAH** <sup>3</sup>

**Laboratoire ; Economie et Sociétés Rurales (LESOR) Institut des Régions  
Arides Médenine - Tunisie-**

**Unité de recherche ; Entreprise - Economie - Environnement (EEE) Institut  
Supérieur de Gestion Gabès -Tunisie-**

**Résumé ;** De nos jours la lutte contre la pauvreté se montre comme un objectif à atteindre pour plusieurs pays en développement, Mais malgré les diverses mesures adoptées pour la combattre elle reste une question difficile. Dans ce contexte, apparaît le développement durable où l'un des ses buts est l'amélioration des conditions de vie des populations et par conséquent comme un outil pour combattre la pauvreté. Dans notre travail on va réaliser une étude sur la pauvreté en Tunisie en se basant sur les données officielles de l'Institut National de Statistique et ce en appliquant la méthode de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) sur un ensemble d'indicateurs liés aux différents Objectifs du Millénaire pour le Développement.

**Mots-clés :** Développement durable, Objectifs du Millénaire pour le Développement, pauvreté, Tunisie.

---

<sup>1</sup> Doctorant, Chercheur en sciences économiques - [riadh113med@yahoo.fr](mailto:riadh113med@yahoo.fr) -

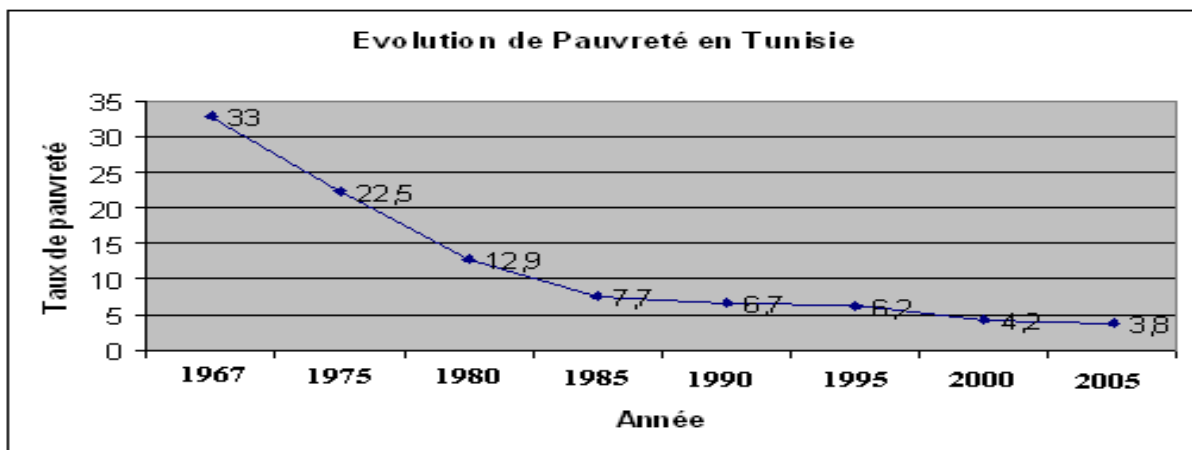
<sup>2</sup> Directeur de recherche à l'Institut des Régions Arides Médenine - [s.mongi@ira.rnrt.tn](mailto:s.mongi@ira.rnrt.tn)-

<sup>3</sup> Directeur de l'Institut Supérieur de Gestion Gabès - [saidmiloud.dhifallah@isggb.rnu.tn](mailto:saidmiloud.dhifallah@isggb.rnu.tn) -

**Introduction :** De nos jours la notion du développement durable et ses objectifs principalement la réduction de la pauvreté se présente d'une façon presque régulière dans les politiques de développement des pays. En effet la notion de la pauvreté est devenue un problème pour plusieurs pays notamment en développement puisque cette situation va résulter des problèmes économiques, politiques et surtout au niveau social. Pour remédier à ces situations l'organisation des Nations Unies a encouragé les projets de coopération internationale qui ont pour objectifs d'assurer le développement durable et par conséquent l'amélioration du niveau de vie des populations. Cette coopération se montre par exemple dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adopté en 2000. Dans le cadre de notre travail on va faire apparaître l'état de la réalisation des OMDs en Tunisie et ce en insistant sur le premier objectif de millénaire qui est la lutte contre la pauvreté. On va utiliser dans ce contexte la méthode d'analyse en Composantes Principales (ACP) sur un ensemble d'indicateurs du développement durable ce qui va nous présenter une bonne illustration sur l'existence de la disparité régionale en Tunisie.

**1/ L'évolution du taux de la pauvreté en Tunisie :** L'étude du phénomène de la pauvreté repose généralement sur des différentes enquêtes socioéconomiques. Dans ce contexte, il est important d'examiner et de montrer dans quelle mesure les performances récentes de l'économie Tunisienne ont influencé la dynamique du progrès social en terme de réduction de la pauvreté. Historiquement, l'amélioration des indicateurs économiques en Tunisie est le résultat d'une gestion économique qui a débuté essentiellement depuis l'adoption et la mise en oeuvre à partir de 1986 du programme d'ajustement structurel. La Tunisie a introduit une série de réformes visant particulièrement à réduire le déficit budgétaire tout en préservant les équilibres macro-économiques et en garantissant un environnement social acceptable. Etant défini une personne pauvre selon la Banque Mondiale celui qui dispose d'un ou de deux dollars seulement par jour pour survivre. C'est presque le seuil utilisé en Tunisie, en effet selon la norme Tunisienne un pauvre est celui qui ne peut pas subvenir « les besoins recommandés ». Deux facteurs principaux déterminent la variation de la pauvreté, Il s'agit de la croissance économique et de la répartition des revenus. Le premier, à travers l'élévation du niveau de vie de toute la population. Le deuxième, à travers la gestion et la répartition de surplus de bien-être qui devrait assurer que tout le monde en reçoive la juste proportion. Sur la base de ces normes de mesure de seuil de pauvreté, la pauvreté a substantiellement reculé en Tunisie depuis 1967. La pauvreté a régulièrement régressé, touchant moins de 3.8% de la population en 2005 contre 33% en 1967. Le recul a été particulièrement prononcé au cours des années 60 jusqu'au milieu des années 80.

Graphique1 : Evolution de taux de pauvreté en Tunisie entre 1966 et 2005



Les chiffres ressortant des différentes enquêtes nous montrent que le nombre des pauvres a connu une baisse relativement accélérée passant de 823 mille en 1980 à 376 mille en 2005. Comparant les deux milieux urbain et rural et jusqu'en 1980, les catégories de population pauvres se concentraient dans les zones rurales, représentant à cette période 62.3% de la population totale des pauvres. En 1990, un retournement de tendance a commencé à se profiler et à prendre de l'ampleur. Dans les zones urbaines le nombre de pauvres a atteint selon les statistiques de l'Institut National de Statistique 354 mille, soit 65% du nombre total, leur part s'est établie autour de 296 mille en 2000 et 128 mille en 2005. Entre 1980 et 2005 le taux de pauvreté en milieu rurale est diminué de 11.2%, en milieu urbain ce taux a diminué de 6.9%. Pour le nombre des pauvres en milieu urbain, il est diminué de 25% tandis que en milieu rurale ce nombre est divisé par quatre. Selon l'Institut National de Statistique le seuil est assimilé à un revenu minimum en dessous duquel la personne ne pourra pas assurer ses besoins les plus élémentaires en produits alimentaires et non alimentaire. La méthode adopter par l'institut national de statistique depuis 1980 consiste a calculer un seuil absolu en partant de deux populations de référence distincts ; population rurale et urbaine. La méthode utilisée par l'institut national des statistiques depuis 1980 comporte des dépenses alimentaires et des dépenses non alimentaires.

- Les dépenses alimentaires ; Il tient compte de la dépense annuel par tête au dessous de laquelle vivent 20% de la population le plus démunis. Le but est de calculer le minimum calorique acceptable, la dépense nécessaire pour satisfaire le minimum de besoin individuel énergétique est obtenu lorsque on multiplie le besoin énergétique minimum

moyen par le coût unitaire d'un kilo calorie révélé par les données relative au budget de consommation. On peut résumer ces étapes comme suit<sup>4</sup> ;

- Recherche de moyen de dépense individuel générale annuel.
  - Recherche du moyen de dépense individuel alimentaire annuel.
  - Recherche de coefficient alimentaire (pourcentage de dépense alimentaire dans les dépenses générales).
  - Recherche des calories individuelles consommées par année.
  - Calcul de prix d'un calorie : (moyen de dépense alimentaire / nombre des calories).
  - Calcul de minimum de besoin individuel énergétique : (2200\* prix de calorie).
  - Calcul de ligne de pauvreté : ((minimum de besoin individuel / coefficient alimentaire)\*100).
- Les dépenses non alimentaires ; Tel que les dépenses de soin, du transport... sont fixés en présentant leur part dans les dépenses total de 20% de population le plus démunis.

L'Institut National de la Statistique utilise depuis 2005 une nouvelle méthode pour la détermination du taux de la pauvreté au pays. En effet la nouvelle méthode se fonde sur des données actualisées et sur l'utilisation d'une même population de référence pour évaluer le seuil de pauvreté dans les deux milieux urbain et rural au lieu de deux populations<sup>5</sup>. Cette nouvelle méthode utilise « les besoins recommandés » en calories pour fixer le seuil de pauvreté en matière d'alimentation. Le niveau de ces besoins recommandés dépasse les besoins minimum utilisés par l'ancienne méthode, il est de 2213 calories tandis qu'il est de 1807 calories pour l'ancienne méthode. Selon les normes de l'INS, toute personne gagnant moins de 400 dinars par an est considérée comme vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'enquête réalisée par l'INS se fait à travers un échantillon de 13392 familles, représentant l'ensemble des catégories sociales et professionnelles. Cette enquête a soutenu qu'il y a une forte augmentation de la classe moyenne, qui représente aujourd'hui 81,1 pour cent de la population, contre 77,6 pour cent en 2000 .

<i>Zone</i>	<i>Seuil de Pauvreté en Tunisie en 2005</i>
Les grandes villes	489
Autre zone communale	429
Zone non communale	378
<b>Seuil National</b>	<b>400</b>

*Source; INS*

<sup>4</sup> Jaidi Ali (2004), l'intervention sociale chez les familles nécessiteuse.

<sup>5</sup> L'enquête nationale Tunisienne sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie des ménages en 2005

**2/ Développement durable et Objectifs du Millénaire pour le développement :** La notion de développement durable se montre aujourd'hui comme un objectif à atteindre pour tous les pays. Pour cela, la coopération au développement se montre comme une solution nécessaire à des défis mondiaux tel que la pauvreté, les maladies.... Cette coopération est marquée surtout par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptée en 2000. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont un ensemble d'objectifs d'amélioration du niveau de vie et de promotion des droits humains, assortis des cibles chiffrés à atteindre par les Etats membres de l'ONU à l'horizon de 2015.

Les huit objectifs sont ;

- Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable
- Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Notons ici qu'atteindre les OMD nécessite la mobilisation des efforts de l'Etat, organisations internationales, ONG, société civile... Ces objectifs représentent en effet un partenariat entre les pays en développement et les pays développés.

**3/ Etat de réalisation des OMDs en Tunisie :** La Tunisie est l'un des pays qui a fait une bonne démarche pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. Concernant la réduction de la pauvreté, le taux de la pauvreté est passé de 6,7% en 1990 à 3,8% en 2005, L'objectif fixé en 2015 est d'atteindre un taux de 2%. En outre la Tunisie a accompli des efforts considérables pour concrétiser l'objectif d'éducation pour tous. Dans ce contexte, la loi de 1958 a instauré la gratuité de l'enseignement et l'obligation de la scolarité. La loi de 23 juillet 2002 vient de consolider ce processus, l'objectif fixé est en conformité avec les conventions internationales. L'article premier de ce loi de 2002 énonce en effet que «l'enseignement est un droit fondamental garanti à tous les Tunisiens, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la couleur ou la religion ». Ces lois sont consolidées par un programme national d'éducation des adultes adopté en 2002. Concernant l'objectif de

« l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement » est atteint par la Tunisie depuis 2000.

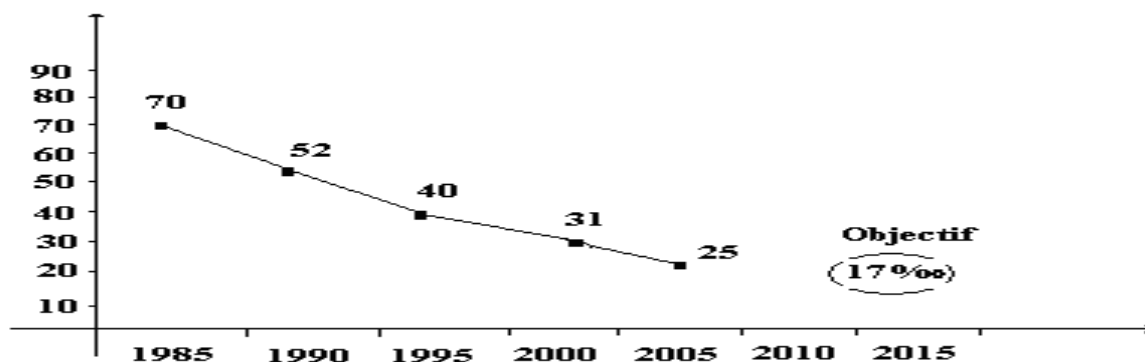
**Tableau 1 : Evolution de taux de scolarisation des populations entre 6- 14 ans en Tunisie**

Année	1975	1984	1994	2004
<b>Masculin</b>	70%	82.8%	89%	94.3%
<b>Féminin</b>	49.3%	68.7%	83.2%	93.4%
<b>Total</b>	59.9%	75.9%	86.2%	93.9%

Source ; INS

Pour le quatrième objectif qui concerne la réduction de la mortalité infantile, depuis l'indépendance la Tunisie a mobilisé d'importants investissements dans le domaine de la santé, au niveau des infrastructures et au niveau de la formation des personnels médicaux et paramédicaux. En outre l'amélioration des conditions de vie de la population a influencé positivement l'état nutritionnel des enfants Le taux de mortalité infantile a passé de 40 décès/1.000 naissances en 1995 à 23,41 en 2008.

**Graphique 2: Evolution de taux de mortalité infantile en Tunisie**



Dans ce même domaine de santé plusieurs ressources ont été mobilisées, en particulier la santé maternelle, dans ce contexte des progrès remarquables ont été réalisés notamment en matière de couverture par les consultations prénuptiales, la surveillance prénatale et d'accouchements en milieu assisté. Notons ici que des efforts importants ont été déployés pour atteindre le cinquième objectif qui est faire baisser le taux de mortalité maternelle, ce taux était de 29,6 pour 1000 naissances en 2005 et devrait atteindre 18,7 d'ici 2015. Concernant le septième objectif et pour plusieurs raisons sociales liées à la culture et économique liées à l'amélioration des conditions de vie, l'infection en Tunisie par le VIH/SIDA est peu active. Notons ici qu'après 25 ans de découvert le premier cas, les nombres des Tunisien infectés sont de 1873 en 2008. En outre et dans le but d'assurer un environnement durable, plusieurs politiques et action conventions internationales liées à l'utilisation des terres ont été entrepris par la Tunisie tel que:

- Politiques de conservation des eaux et du sols CES.
- Politique environnementale (lutte contre la désertification).
- Politique d'économie d'eau et d'incitation à l'irrigation (politiques des subventions).
- Convention internationale sur le changement climatique
- Convention sur la diversité biologique.
- Convention de lutte contre la désertification.

Ces politiques ont donné de très importants résultats dans le domaine des infrastructures de base pour assurer le développement durable surtout pour le milieu rurale tel que l'eau, l'électricité....

**Tableau 2 : Evolution de taux des populations ayant accès à l'eau de robinet en Tunisie**

Année	1994	2003	2004	2005	2006	2007
Milieu communal	35.3	97.7	97.9	98.3	98.5	98.6
Milieu non communal	25.1	38.8	52	53	53.6	54.1
total	7.1	78.8	83.3	84.1	84.5	84.8

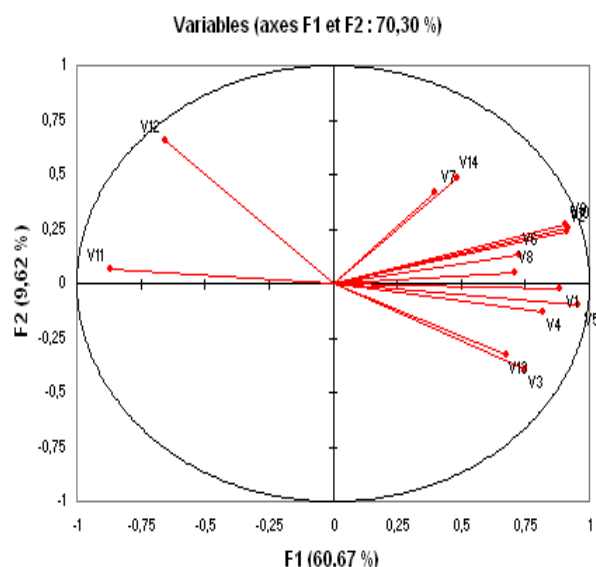
Source ;INS

Pour assurer un partenariat mondial pour le développement La Tunisie a signé plusieurs accord qui ont objectif d'améliorer les situations socio économique et environnemental dans le pays tel que l'accord avec L'OMC en 1993 et avec l'Union Européenne en 1996, aussi elle a mis en vigueur en 1995 un Programme de Mise à Niveau (PMN) ayant pour objectif de renforcer la capacité concurrentielle des entreprises, d'encourager le partenariat industriel et de renforcer l'environnement socio-économique de l'entreprise Tunisienne.

#### 4/ Développement durable en Tunisie ; une application régionale de la méthode

**d'Analyse en Composante Principale :** L'objectif de l'utilisation de l'ACP est de montrer le groupe des gouvernorats qui ont le moins pourcentage d'accès au condition de vie décente en

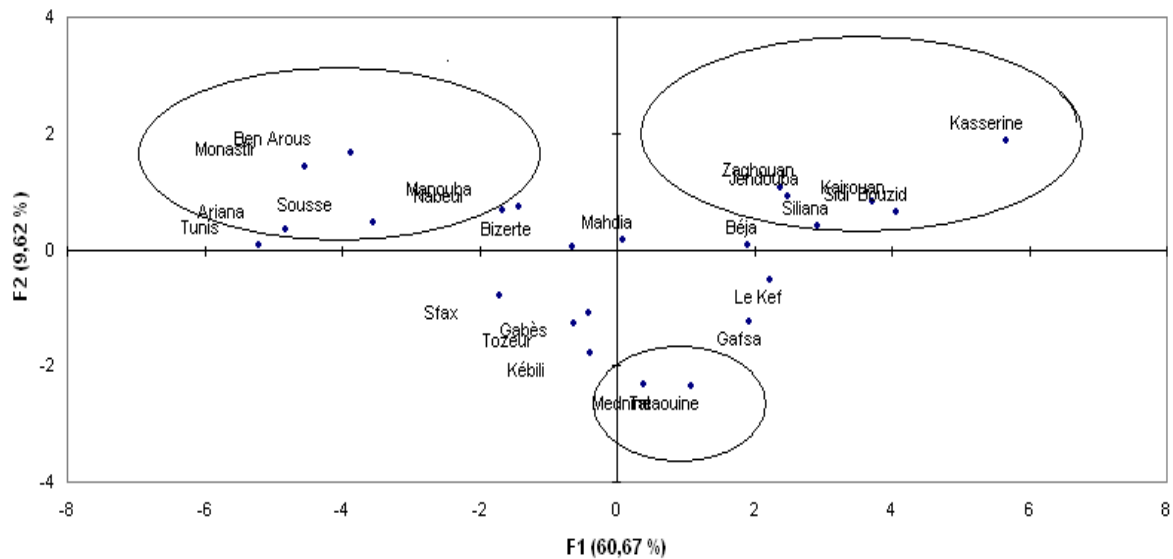
Tunisie, pour cela on va utiliser les donnés de dernier recensement de l'Institut National Tunisien de Statistique en choisissant le maximum des indicateurs régionales qui ont une relation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (Voir Annexe). Le cercle des corrélations obtenu en utilisant le logiciel *XLSTAT* est utile pour interpréter la signification des axes. Dans notre cas, l'axe F1 (abscisse) est clairement lié aux personnes



n'ayant pas accès à l'eau, n'ayant pas accès à l'électricité et d'une façon générale les indicateurs qui ont une relation avec l'accès à une vie décente et acceptable (V1,V2,V3,V4,V5,V6,V8) alors que l'axe F2 est essentiellement lié aux activités et niveau de la Population féminin(V12, V14) ainsi que l'accouchement à domicile. Ces tendances sont particulièrement intéressantes à dégager pour l'interprétation du graphique ci-après des gouvernorats.

### Analyse en Composante Principale

Observations (axes F1 et F2 : 70,30 %)



La lecture de graphique si dessus réalisée par l'application de l'ACP aux données Tunisien conduit aux conclusions suivantes ; L'axe horizontal du graphique représente l'axe qu'on a appelé l'axe du pouvoir d'accès aux services publics de base et aux équipements ménagers, tel que les personnes n'ayant pas axé à l'eau et l'électricité.... Cet axe montre et oppose les gouvernorats équipés en infrastructure de base à ceux les moins équipés. Il met en évidence une certaine différence et dichotomie du paysage Tunisien entre l'Est et l'Ouest qui se dessine sur l'axe horizontal comme suit :

- Un manque d'accès à l'eau potable en milieu non communale pour la population de l'Ouest, atteignant 69.7% pour le gouvernorat de Jendouba 87% pour Kasserine.
- Un manque d'accès à l'électricité pour environ 10% de la population de la région de Kasserine, contre 1.2% à Tunis, 2.3% à l'Ariana et 2.8% à Monastir.
- Seulement 10% des ménages de l'Ouest sont équipés d'une salle de bain.

- Pour la population n'ayant pas accès au réseau d'assainissement, on remarque ici que les gouvernorats de Médenine et Tataouine sont le moins reliés aux réseaux d'assainissement au niveau national.

L'axe vertical est celui lié aux activités et niveau de la population féminin, on remarque ici un taux d'analphabétisme féminin d'environ 1/3 à l'Ouest représentant le double de celui des gouvernorats de l'Est. Notons ici que les gouvernorats de Médenine et Tataouine ont le plus faible taux d'activité féminin.

Suite à notre travail on a montré que l'analyse régionale des Objectifs de Millénaire pour le Développement devrait nécessairement être affecter aux gouvernorats les moins développés, en effet il est bien remarqué que depuis l'indépendance, les dépenses publiques avaient fortement favorisé les régions côtière au détriment des régions de l'Ouest. Les indicateurs de développement régional mettent en évidence donc le déséquilibre régional manifesté qui existe entre l'Est et l'Ouest du pays. Les gouvernorats les plus sous-développés selon notre recherche et qui devraient être l'objet de la régionalisation des OMD en Tunisie sont : Kasserine, Kairouan, Sidi- Bouzid, Zaghouan, Jendouba et Siliana.

**Conclusion ;** En Tunisie les milieux ruraux et urbains ont connu de profondes mutations qui se sont accélérées depuis le début des années 1980. Ces transformations ont permis, de rattraper le retard du milieu rural sur le milieu urbain et d'inscrire le monde rural tunisien dans la dynamique de développement. Toutefois malgré ces avancées, beaucoup reste encore à faire pour atteindre l'objectif du taux de pauvreté qu'il devrait atteindre un niveau inférieur à 2% en 2015 et ça ce fait surtout a travers l'amélioration des conditions de vie dans les régions intérieur du pays. En effet, malgré les efforts réalisés par l'Etat, la pauvreté et la manque d'accès à des conditions de vie acceptable reste concentrer selon le graphique de l'analyse en composante principale dans les régions de l'Ouest et Sud d'où la nécessité de bien maîtriser cette situation. D'ici vient la nécessité de donner une priorité à la réalisation des projets intégrés de gestion des ressources naturelles dans ces régions.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Abaab, A., Elloumi M (2001), L'évolution des structures des exploitations agricoles et mutations de l'agriculture tunisienne. Terres méditerranéennes. Le morcellement, richesse ou danger ? éd. par Jouve, A.-M. Paris : Karthala-CIHEAM, 2001, p.103-125.
- Ayadi, M., et El Lahga, A., 2006 " Pauvreté et Inégalités en Tunisie : Une Approche Non-Monétaire " 10ème rencontres Euro-Mediterranneennes, université de Caire 4-5 novembre 2006.
- Bedoui A (1992) analyse des différentes méthodes de calcul des seuils de pauvreté en Tunisie ; quel enseignement ?- revue tunisien de science sociales
- INS, 2005, Le recensement général de la population et de l'habitat, avril 2004.
- Mongi Sghaier, Frédéric Sandron (2000). L'approche « indicateurs » pour suivre les relations population-environnement : des concepts à l'expérience. Science et changements planétaires / Sécheresse. Volume 11, Numéro 3, 171-8, Septembre 2000.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2006), rapport sur le développement humain en Tunisie.
- Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le Développement, mars 2004.
- Sboui Faouizi (2009), les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté en Tunisie, colloque international : »inégalités et développement dans les pays méditerranéens », Istanbul Turquie, 21-23 mai 2009.
- Yvon Dionne ; ou en sommes-nous avec le calcul de la pauvreté ? Montréal, 4 août 2001 / No 86. [www.quebecoislibre.org](http://www.quebecoislibre.org).

## Annexe

### **Liste exhaustive des indices socioéconomiques régionaux en relation avec les objectifs de millénaire pour le développement qu'on a utilisé dans l'ACP.**

V1 ; personne au milieu non communale n'ayant pas accès à l'eau potable%  
V2 ; Population n'ayant pas accès à l'eau de robinet%  
V3 ; Population n'ayant pas accès au réseau d'assainissement%  
V4 ; Population n'ayant pas accès à l'électricité%  
V5 ; Ménages sans salle de bain%  
V6 ; Ménages sans voiture%  
V7 ; Ménages sans télévision

V8 ; Ménages sans réfrigérateur%  
V9 ; Taux d'analphabétisme%  
V10 ; Taux d'analphabétisme féminin%  
V11 ; Femmes niveau supérieur%  
V12 ; Taux d'activité féminin  
V13 ; Taux de chômage féminin%  
V14 ; Accouchement à domicile